



PLU
Plan Local d'Urbanisme

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE -2-

**[SAINT-ETIENNE]
DE CHIGNY**

ECHELLE : 1/5000e

Agence
d'Urbanisme
de l'Indre-et-Loire

Plan approuvé le 16 mars 2005

Plan édité le :

- AC2 Protection des sites et des monuments naturels
- PT1 Protection des radars de Cinq-Mars-La-Pile contre les perturbations électro-magnétiques
- PT2 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'état